

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables du Conseil Régional d'Alsace

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes du ressort
de la Cour d'Appel de Colmar

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos

le 31 décembre 2022

ASSOCIATION GARDERIE - RESTAURANT
« LA CLE DES CHAMPS »
Centre de Loisirs et d'Animation Educatif

8, Rue de Thiviers

67100 STRASBOURG



*Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,*

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 14.06.2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31.12.2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01.01.2022 à la date d'émission de mon rapport et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe, que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment décrits et détaillés dans l'annexe aux comptes annuels.



.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres appelés à statuer sur les comptes

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



.../...

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Obernai, le 12 juin 2023



Alain KOCH

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and some smaller strokes.

ANNEXE
AU
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2022
DE L'ASSOCIATION GARDERIE - RESTAURANT
« LA CLE DES CHAMPS »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne*
 - *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
 - *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 902	1 902		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 479	5 479		
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 175	6 575	600	1 046
	Autres immobilisations corporelles	68 257	55 817	12 440	13 491
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.	152		152	152
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	150		150	150
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	83 115	69 772	13 343	14 840
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	8 172	1 991	6 181	5 571
	Autres créances	29 864		29 864	30 216
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	101 860		101 860	136 854
	Charges constatées d'avance	2 445		2 445	502
	TOTAL (II)	142 341	1 991	140 349	173 142
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		225 456	71 764	153 692	183 982
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

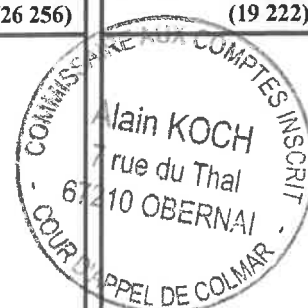
31/12/2021

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	59 593	59 593
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	15 686	15 686
	Report à nouveau	35 451	54 673
	Résultat de l'exercice	(26 256)	(19 222)
	Total des fonds propres	84 474	110 730
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 698	4 427
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	3 698	4 427
	Total des fonds associatifs	88 172	115 157
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 238	34 078
	Total des provisions	28 238	34 078
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 520	10 816
	Dettes fiscales et sociales	23 921	24 430
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7	1
	Produits constatés d'avance	834	3 500
	Total des dettes	37 282	38 747
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	153 692	187 982
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(26 255,73)	(19 221,85)
	(1) Dont à moins d'un an	37 282	38 747
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	29 015	23 096
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	226 612	236 543
	Dons	2 003	1
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	760	760
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	39 059	2 288
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		297 450	262 687
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	11 944	11 559
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	61 001	51 707
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 177	2 558
	Rémunération du personnel	176 329	170 964
	Charges sociales	38 390	42 272
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 714	3 956
	Dotation aux provisions	28 238	
	Autres charges	706	491
	Total des charges d'exploitation	324 498	283 508
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(27 048)	(20 820)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	63	182
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	63	182
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(26 985)	(20 638)
	Produits exceptionnels	730	1 417
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	730	1 417
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		298 243	264 286
TOTAL DES CHARGES		324 498	283 508
EXCEDENT ou DEFICIT		(26 256)	(19 222)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **153 692 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **298 243 euros** et un total **charges** de **324 498 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-26 256 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un changement d'évaluation de l'indemnité de fin de carrière (IFC) a été opéré à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2019. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées. En effet, cette méthode reflète davantage la réalité car la valeur actuelle probable est proratisée afin d'obtenir la dette actuarielle ce qui n'était pas le cas la méthode initialement utilisée.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des rabais, remises et escomptes obtenus, ou à leur coût de production.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont comptabilisés en charges le cas échéant.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Pour les immobilisations non décomposables, conformément aux mesures de simplification, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	3 à 6 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
Mobilier	5 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est estimée à chaque clôture. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Projet associatif

Etat exprimé en euros

L'association de gestion de la garderie avec restaurant du Neuhof est une association à but non lucratif, régie par les articles 21 à 79 du code civil local (loi 1908) maintenus en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle par la loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924.

La mission de l'association consiste à défendre et soutenir des valeurs de sociabilisation, de responsabilisation, d'autonomie et de tolérance qui favorisent un état d'esprit participatif.

Elle conduit un projet de garderie optimisé par un centre de loisirs et d'animation éducatifs qui fonctionne en périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Elle accueille les enfants du quartier du Neuhof de 2 ans scolarisés à 12 ans pour y développer des activités d'éveil, d'épanouissement, de respect de l'autre. L'association propose un accompagnement scolaire, et assure la restauration les mercredis et pendant les vacances scolaires sur le temps du midi. La structure offre un accueil à horaires atypiques répondant à la demande particulière des usagers. Pour cet accueil, la priorité reste acquise aux enfants dont les deux parents travaillent, dont la mère est en formation ou à la recherche d'un emploi, de parents temporairement malades ou hospitalisés, présentant des carences éducatives ou des troubles liés à la malnutrition.

L'association développe des actions autour du soutien éducatif, culturel, social, sanitaire et nutritionnel pour permettre aux enfants de leur donner des chances de réussite. Elle aide les parents à exercer pleinement leur mission.

Les parents sont associés au projet de leur enfant par le biais d'un contrat écrit et formalisé entre leur enfant, leurs animateurs et la structure. Ce contrat est évalué régulièrement. Les parents peuvent collaborer aux activités qui sont proposées. Ce lieu doit permettre aux parents de se rencontrer et d'établir entre eux, des liens cordiaux et amicaux.

L'association assure un rôle d'accompagnement des enfants en difficulté en lien avec tous les partenaires (sociaux, associatifs) du quartier du Neuhof. A travers ses activités, elle propose de donner des repères aux enfants afin de contribuer à l'égalité des chances.

Pour assurer cet accompagnement, trois axes forts sont déclinés:

- une équipe qualifiée
- des activités choisies sur une pédagogie concertée
- une attention soutenue aux enfants et parents en difficulté par la construction de repères stables, une implication et valorisation des parents, une coordination et légitimité entre partenaires.

La mission est financée par des subventions de fonctionnement accordées essentiellement par la Ville de Strasbourg, par la Caisse d'Allocation Familiale et par des recettes tirées des activités de garderie et de restaurant versées par les parents.



Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

Rémunération des dirigeants d'association

La loi relative au volontariat associatif a rendu obligatoire, pour l'association, la publication annuelle, dans une annexe des comptes, des rémunérations ainsi que des avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants (loi 2006-586 du 23 mai 2006).

BIRCKEL Christine Directrice Rémunération annuelle brute 2022 = 42 450 €

Engagements de retraite

La convention collective applicable est celle de l'hospitalisation privées non lucratif. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière selon le travail effectif ou assimilé :

- de 10 à 14 ans : un mois de salaire pour les non cadres et deux mois de salaire pour les cadres
- de 15 à 19 ans : deux mois de salaire
- de 20 à 24 ans : quatre mois de salaire
- de 25 à 29 ans : cinq mois de salaire
- de 30 ou plus : six mois de salaire

La méthode appliquée, est ce depuis l'exercice clos au 31 décembre 2022, est la méthode des unités de crédit projetées.

Au 31 décembre 2022, les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évaluées à 28 238 €.

Ces engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP).

Les variables économiques retenues :



Informations complémentaires

Etat exprimé en euros

- taux d'actualisation : 3.77 %
- revalorisation des salaires :
 - cadres : 1%
 - non cadres : 1%
- charges sociales patronales :
 - cadres : 52 %
 - non cadres : 35 %
- contribution employeur :
 - cadres : 50%
 - non cadres : 50%

Les variables démographiques retenues :

- Turnover faible (cadres et non cadres)
- probabilité de survie selon la table de mortalité INSEE 2018
- ventilation des départs à la retraite : 100% de départ volontaire
- âge de départ à la retraite : 62 ans (âge légal)



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 902					1 902
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 902					1 902
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	5 479					5 479
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 175					7 175
	Instal., agencement, aménagement divers	55 092					55 092
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	11 941		1 225			13 166
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 686		1 225			80 911
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	152					152
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	150					150
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	302					302
TOTAL		81 890		1 225			83 115



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 902			1 902
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 902			1 902
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	5 479			5 479
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 129	446		6 575
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	43 849	1 555		45 404
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 692	721		10 413
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		65 148	2 722		67 871
TOTAL		67 050	2 722		69 772

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	34 078	28 238	34 078	28 238
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 078	28 238	34 078	28 238
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	908	1 991	908	1 991
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	908	1 991	908	1 991
TOTAL GENERAL		34 986	30 229	34 986	30 229

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

30 229

34 986

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2022

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	1 991	1 991	
	Autres créances clients	6 181	6 181	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 566	3 566	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	26 297	26 297	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 445	2 445	
TOTAL DES CREANCES		40 481	40 481	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2022

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 520	12 520		
	Personnel et comptes rattachés	8 201	8 201		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 436	15 436		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	284	284		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	7	7		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	834	834		
TOTAL DES DETTES		37 282	37 282		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		29 864
Autres créances		29 864
ORG.SOCIAUX PRODUIT A RECEVOIR	3 566	
SUBVENTIONS A RECEVOIR	26 297	



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		18 946
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 774
<i>FOURNISSEURS-FAC.NON PARVENUES</i>	<i>6 774</i>	
Dettes fiscales et sociales		12 171
<i>PROVISION CONGES A PAYER</i>	<i>8 065</i>	
<i>PROV.CH.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>2 574</i>	
<i>PROV.AUTRES TAXES A PAYER</i>	<i>1 532</i>	



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 445
Maintenance VIP	01/01/2023 31/08/2023	370	
Maintenance SICLI	01/01/2023 30/04/2023	144	
assurance	01/01/2023 31/12/2023	1 793	
location	01/01/2023 31/12/2023	139	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 445



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		730
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>SUBV.INVEST.ETALEE AU RESULTAT</i>	730	730
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		730



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	59 593				59 593
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	15 686				15 686
Autres réserves					
Report à nouveau	54 673	(19 222)			35 451
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice	(19 222)	19 222		26 256	(26 256)
Situation nette	76 355			26 256	50 099
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 427			730	3 698
Provisions réglementées					
TOTAL	80 782			26 985	53 797



Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	7 297			7 297
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	7 297			7 297
Quotes-parts virées au compte de résultat	2 870	730		3 599



Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2022
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pds liés à la gsite du public	Aut pds non liés à la gsite du public	
	Réalisées par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	10 329												10 329
Variation de stock													
Achats de mat. approv.	1 615												1 615
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	61 001												61 001
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.	1 633						1 544						3 177
Salaires et traitements	107 731						68 598						176 329
Charges sociales	21 876						16 515						38 390
Dot. aux ants et dép.	4 714												4 714
Dotations aux provisions	28 238												28 238
Reports en fonds dédiés													
Autres charges	706												706
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL	237 842						86 656						324 498



Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	2 000	
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	29 841	24 725
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	227 342	237 272
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	39 059	2 288
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
Total des produits par origine		298 243	264 286
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	237 842	195 735
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	86 656	87 772
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		
	7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
Total des charges par destination		324 498	283 508
EXCEDENT OU DEFICIT		(26 256)	(19 222)